FICHE SIGNALÉTIQUE

Date de révision 15-feb-2024 **Version** 1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom du produit **CC-633**

Autres moyens d'identification

Code du produit 20022

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Assainissant et désinfectant acide

Utilisations contre-indiquées Suivez les instructions sur l'étiquette lors de l'application de ce produit

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identificateur du fournisseur initial

Safe Foods Chemical Innovations
1501 E. 8th Street
North Little Rock, AR 72114 USA

Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone du fournisseur initial 1-888-671-5366

Numéro d'appel d'urgence Chemtrec 1-800-424-9300

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Toxicité aiguë - orale	Catégorie 4
Toxicité aiguë - inhalation (poussières/brouillards)	Catégorie 3
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1

Éléments d'étiquetage

DANGER

Mentions de danger

Nocif en cas d'ingestion
Toxique par inhalation
Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires

Conseils de prudence - Prévention

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Conseils de prudence - Réponse

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
Traitement spécifique (voir Article 4 de FDS)
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation
EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

Conseils de prudence - Entreposage

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

Autres informations

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

Toxicité aiguë inconnue Consulter la section 11 pour des données toxicologiques supplémentaires

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Mélange

Nom chimique	No. CAS	% en poids
Eau	7732-18-5	54-58
L'acide phosphorique	7664-38-2	29-31
Chlorure de n-alkyldimethylbenzylammonium	68424-85-1	4.1
Chlorure de N,N-diméthyl-N-octyl-1-décanaminium	32426-11-2	3.07
Secret commercial	Propriétaire	2-3
Chlorure de diocyldiméthylammonium	5538-94-3	1.54
Chlorure de didécyldiméthylammonium	7173-51-5	1.54
Alcool éthylique	64-17-5	1.0-1.6

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

4. PREMIERS SOINS

Premiers soins

Conseils généraux Munissez-vous du récipient du produit, de son étiquette ou de sa FDS avant d'appeler un centre antipoison ou un médecin, ou de vous y rendre pour vous faire traiter.

Inhalation Déplacer à l'air frais. En cas de gêne respiratoire, donner de l'oxygène. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

Contact avec les yeux En cas de contact avec les yeux, retirer les verres de contact et rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

Contact avec la peau Rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes tout en retirant les vêtements et les chaussures contaminés. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Ingestion NE PAS faire vomir. Rincer la bouche immédiatement et boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Consulter la section 11 pour des données toxicologiques supplémentaires.

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note aux médecins Les lavages gastriques sont contre-indiqués à cause de lésions probables aux muqueuses.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés La pulvérisation d'eau, le dioxyde de carbone (CO_2), une poudre extinctrice, une mousse.

Moyens d'extinction inappropriés Aucun renseignement disponible.

Dangers particuliers associés au produit chimique Aucun renseignement disponible.

Produits de combustion dangereux Fumées toxiques de chlorure d'hydrogène. Oxydes de carbone. Oxydes d'azote (NOx). Oxydes de phosphore.

Données sur les risques d'explosion

- **Sensibilité aux chocs** Aucun.
- **Sensibilité aux décharges électrostatiques** Aucun.

Équipement de protection particulier pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Combattre le feu à une distance maximale ou utiliser des lances sur affût télécommandées ou des canons à eau. Refroidir les contenants avec de grandes quantités d'eau longtemps après l'extinction du feu. Une substance non combustible ne brûle pas par elle-même, mais elle peut se décomposer sous l'effet de la chaleur et produire des vapeurs corrosives ou toxiques.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. S'assurer une ventilation adéquate.

Pour les intervenants d'urgence Isolez la zone. Maintenez à distance les personnes non indispensables.

Précautions pour le protection de l'environnement

Précautions pour le protection de l'environnement Empêcher l'infiltration dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les endroits clos. Voir la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Absorber le déversement avec un matériau inerte (par ex., du sable ou de la terre), placer ensuite dans un contenant pour déchets chimiques.

Méthodes de nettoyage Absorber avec une matière absorbante inerte. Recueillir le produit répandu. Placer dans un contenant approprié pour déchets chimiques. Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils sur la manutention sécuritaire Utiliser de l'équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. S'assurer une ventilation adéquate. Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine. Laver à fond après manutention. Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Craint le gel. Garder/entreposer dans le contenant d'origine seulement. Entreposer conformément à la réglementation locale.

Matières incompatibles Agents oxydants forts. Agents réducteurs forts.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	Alberta	Colombie-Britannique	TWA - Ontario	Québec
L'acide phosphorique 7664-38-2	TWA: 1 mg/m^3 STEL: 3 mg/m^3	TWA: 1 mg/m^3 STEL: 3 mg/m^3	TWA: 1 mg/m^3 STEL: 3 mg/m^3	TWA: 1 mg/m^3 STEL: 3 mg/m^3
Alcool éthylique 64-17-5	TWA: 1000 ppm TWA: 1880 mg/m^3	STEL: 1000 ppm	STEL: 1000 ppm	TWA: 1000 ppm TWA: 1880 mg/m^3

Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA	TWA (moyenne pondérée dans le temps)
STEL	STEL (Limite d'exposition de courte durée)
Valeur plafond	Valeur limite maximale
*	Désignation de la peau

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches, douches oculaires et systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de protection à fermeture étanche. Écran de protection du visage.

Protection de la peau et du corps S'il existe un risque de contact: Gants résistants aux agents chimiques, combinaison et bottes.

Protection respiratoire Lorsque les travailleurs sont exposés à des concentrations qui excèdent la limite d'exposition, ils doivent utiliser des appareils respiratoires approuvés appropriés.

Considérations générales sur l'hygiène Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide
Aspect Solution aqueuse
Couleur Transparent, Rouge
Odeur Légère
Seuil olfactif Aucun renseignement disponible

Propriété	Valeurs	Remarques • Méthode
pH	0.05	±0.5 @ 21°C
Point de fusion / point de congélation	< -7 °C / < 20 °F	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	Aucun renseignement disponible	
Point d'éclair	> 93.3 °C / > 200 °F	Méthode Cleveland en vase ouvert
Taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucun renseignement disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		

Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible
Densité relative	1.1476 g/cc
Solubilité dans l'eau	Soluble dans l'eau
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Viscosité cinématique	Aucun renseignement disponible
Viscosité dynamique	Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible.
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible.
Teneur en COV (%)	0.128% (0.125 lbs/gal)

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Aucun renseignement disponible.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Conditions à éviter	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.
Matières incompatibles	Agents oxydants forts. Agents réducteurs forts.
Produits de décomposition dangereux	Fumées toxiques de chlorure d'hydrogène. Oxydes de carbone. Oxydes d'azote (NOx). Oxydes de phosphore.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Inhalation	L'inhalation des vapeurs à des concentrations élevées peut entraîner une irritation du système respiratoire. Les vapeurs peuvent irriter les yeux, le nez, la gorge et les poumons.
Contact avec les yeux	Corrosif pour les yeux et peut causer de graves lésions, y compris la cécité.
Contact avec la peau	Un contact cause une grave irritation de la peau et des brûlures possibles.
Ingestion	Nocif en cas d'ingestion. En cas d'ingestion, peut causer une sensation de brûlure dans la bouche, la gorge, l'abdomen, un œdème grave du larynx, la paralysie des muscles squelettiques affectant la capacité de respirer, un choc circulatoire, des convulsions.

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes Aucun renseignement disponible.

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Eau 7732-18-5	> 90 mL/kg (Rat)	-	-
L'acide phosphorique 7664-38-2	= 1530 mg/kg (Rat)	= 2740 mg/kg (Lapin)	> 850 mg/m^3 (Rat) 1 h
Chlorure de n-alkyldimethylbenzylammonium 68424-85-1	= 426 mg/kg (Rat)	-	-
Chlorure de N,N-diméthyl-N-octyl-1-décanaminium 32426-11-2	= 238 mg/kg	= 3342 mg/kg	-
Trade Secret 1	= 1400 mg/kg (Rat) = 1378 mg/kg (Rat)	> 2 g/kg (Lapin)	-
Chlorure de diocyldiméthylammonium 5538-94-3	= 238 mg/kg	= 3342 mg/kg	-
Chlorure de didécyldiméthylammonium 7173-51-5	= 84 mg/kg (Rat)	= > 1000 mg/kg (Rat)	-
Alcool éthylique 64-17-5	= 7060 mg/kg (Rat)	-	= 124.7 mg/L (Rat) 4 h

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Aucun renseignement disponible.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Aucun renseignement disponible.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Aucun renseignement disponible.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Aucun renseignement disponible.
Cancérogénicité	Des études à long terme ont démontré que l'éthanol (alcool éthylique) est cancérigène uniquement lorsqu'il est consommé sous forme de boisson alcoolisée.

Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Alcool éthylique - 64-17-5	A3	-	Connu	X

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)
A3 - cancérogène chez l'animal
NTP (programme national de toxicologie)
Connu - cancérogène connu
OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)
X - Présent

Toxicité pour la reproduction Aucun renseignement disponible.
STOT - exposition unique Aucun renseignement disponible.
STOT - exposition répétée Aucun renseignement disponible.
Danger par aspiration Aucun renseignement disponible.

Mesures numériques de la toxicité

Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél (orale) 721.00
ETAmél (cutané) 6,556.00
ETAmél (inhalation-poussière/brouillard) 0.62

Toxicité aiguë inconnue 44.20375 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue
2.5 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par ingestion
1.28125 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par contact cutané
44.20375 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (gaz)
44.20375 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (vapeur)
12.75 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (poussière/brouillard)

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité Les effets environnementaux de ce produit n'ont pas été pleinement étudiés.

Nom chimique	Poissons	Crustacés
L'acide phosphorique 7664-38-2	3 - 3.5: 96 h Gambusia affinis mg/L LC50	4.6: 12 h Daphnia magna mg/L EC50
Alcool éthylique 64-17-5	13400 - 15100: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 dynamique 12.0 - 16.0: 96 h Oncorhynchus mykiss mL/L LC50 Statique 100: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 Statique	9268 - 14221: 48 h Daphnia magna mg/L LC50 10800: 24 h Daphnia magna mg/L EC50 2: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 Statique

Persistance et dégradabilité Aucun renseignement disponible.
Bioaccumulation

Nom chimique	Coefficient de partage
Alcool éthylique - 64-17-5	-0.32

Mobilité Soluble dans l'eau.
Autres effets néfastes Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.
Emballage contaminé Les contenants vides doivent être rincés trois fois avant leur élimination. Éliminer conformément à la réglementation locale.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TMD

UN/ID No. 1903
Nom officiel d'expédition Désinfectants liquides, corrosifs, n.s.a. (contient de l'acide phosphorique et un composé d'ammonium quaternaire)
Classe de danger 8
Groupe d'emballage II

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Informations sur le réglementation

Règlements internationaux

Substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO) Non applicable
Polluants organiques persistants Non applicable
La Convention de Rotterdam Non applicable

Inventaires internationaux

TSCA Est conforme à (aux)

LIS/LES	Est conforme à (aux)
EINECS/ELINCS	Aucun renseignement disponible

Légende :
TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)
LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada
EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

Numéro d'identification de drogue (DIN) de Santé Canada 02315416

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

Préparée par	Département technique.
Date d'émission	01-déc.-2016
Date de révision	15-feb-2024
Version	1
Note de révision	Mise à jour du nom de l'entreprise.

Avis de non-responsabilité

Les informations fournies dans cette fiche technique sur la sécurité des substances sont correctes au meilleur de nos connaissances à la date de sa publication. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif, en vue de permettre des opérations de manipulation, de fabrication, de stockage, de transport, d'élimination et de rejet, et elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Les dangers pour la santé indiqués dans cette FDS s'appliquent à ce produit dans sa forme concentrée (tel que fourni) et peuvent varier de manière significative à la dilution d'utilisation. Les signes et symptômes de l'exposition s'appliquent uniquement lors d'une manipulation négligente ou d'une mauvaise utilisation du produit concentré, et non pas lors de l'exposition courante au produit dilué dans des conditions normales d'utilisation.

Fin de la fiche signalétique